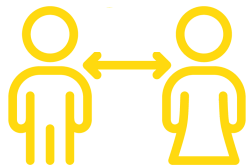


Entente pour un séjour mémorable et sécuritaire

Le Centre de Villégiature et La Petite Auberge de Jouvence s'engagent à :

- Mettre en place des mesures de sécurité et d'hygiène renforcées compte tenu de la pandémie.
- Avoir un plan d'intervention dans le cas où une personne présenterait des symptômes de la COVID-19 ou serait déclarée positive.
- Vous offrir un séjour à la hauteur de vos attentes dans le respect des normes imposées par la santé publique.
- Communiquer avec vous de façon claire et transparente et répondre à vos questions au meilleur de nos capacités.
- Offrir un environnement courtois et agréable à tous ses invités.

Tous les lieux publics où des gens sont présents comportent un risque inhérent d'exposition à la COVID-19. La COVID-19 est une maladie extrêmement contagieuse qui peut rendre gravement malade et causer la mort. En visitant Jouvence, vous assumez volontairement tous les risques liés à l'exposition à la COVID-19.



Je m'engage, ainsi que les personnes qui m'accompagnent, à :

- Ne pas avoir les symptômes de la COVID-19 au moment de notre enregistrement.
- Ne pas avoir été en contact avec quelqu'un qui a les symptômes de la COVID-19 dans les 14 jours précédant notre arrivée.
- Aviser un membre du personnel de Jouvence si nous développons un ou des symptômes de la COVID-19 pendant notre séjour.
- Respecter les instructions affichées sur le site et les consignes données par le personnel de Jouvence.
- Respecter les mesures de distanciation sociale en vigueur au moment de notre séjour.
- Agir de façon respectueuse avec le personnel de Jouvence et les invités présents sur le site.
- Nous référer à un membre du personnel de Jouvence si nous sommes témoins d'une situation problématique ou d'un manquement à cette entente.
- Suivre toutes les directives de la santé publique en vigueur au moment de votre séjour.
- Avoir du plaisir, s'amuser et décrocher durant notre séjour!

Nous joindre : 1 800 567-3134